

Intercommunale de l'Entente :

- MME Joëlle BORNE, Maire par interim,
- MME Cécile UNIQUE, Adjoint,
- MME Marie-Claire RABOISSON, Conseillère

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire par intérim

Joëlle BORNE



RF Sous préfecture de St Flour
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 16/02/2024 015-211501101-20240129-DE_2024_01-DE